

# L'ÉCONOMIE SOCIALE À L'HEURE DE L'AUSTÉRITÉ GÉNÉRALISÉE



## Analyse

Février 2012  
Frédérique Konstantatos  
Chargée de projets

Il fut un temps, long de 540 jours, où la Belgique vivait au rythme du feuilleton des négociations, des tensions, des coups d'éclats et autres rebondissements pour la formation d'un gouvernement. Pour obtenir cet accord, quelques acteurs n'ont pas manqué de peser de tout leur poids. Les agences de notation et l'Union européenne ont martelé en cœur la nécessité de faire face rapidement et efficacement à la crise. Et cette rengaine a été allègrement relayée par les médias<sup>1</sup>. Le nouveau gouvernement a clairement intégré ce message en présentant au plus vite un plan d'austérité. Cette analyse propose de passer en revue les mesures de l'accord de gouvernement et leurs effets, en particulier pour l'économie sociale.

### L'esprit des mesures du plan d'austérité

#### Travailler plus ...

Les mesures concernent à la fois les pensions, les prépensions, les interruptions de carrière (crédit-temps) et les allocations de chômage. La même logique pour toutes : diminuer les dépenses de l'Etat. Elles affectent tant les travailleurs, y compris ceux et celles avec qui l'économie sociale accomplit un travail d'insertion socioprofessionnelle, que les besoins sociaux auxquels elle essaie de répondre.

En synthèse, il s'agira d'amener un maximum de personnes sur le marché de l'emploi, le plus longtemps possible, et de limiter la pension qu'elles en retireront<sup>2</sup>. Pour mettre un maximum de personnes sur le marché de l'emploi, la démarche n'est pas de créer des emplois.

Les mesures conduisent plutôt à garder au travail le plus tard possible et avec le plus haut taux d'activité ceux qui ont un emploi : reculer l'âge de la pension (retraite anticipée après minimum 40 ans de carrière au lieu de 35), limiter les crédits-temps simples (1 an à temps plein, 2 ans à mi-temps ou 5 ans à 4/5ème), les rendre moins attractifs (limitation de l'assimilation pour le calcul de la pension) et en compliquer l'accès (avoir travaillé cinq ans, dont deux ans (au lieu d'un) au sein de l'entreprise, pour introduire sa demande). Les travailleurs à temps partiel qui bénéficient d'une allocation de garantie de revenu (AGR) verront cette allocation diminuer dans le temps s'ils sont chefs de ménage et isolés ou purement et simplement disparaître pour les cohabitants<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir, exemple parmi d'autres, l'article du 1<sup>er</sup> septembre 2011 dans Le Soir « *L'Europe veut un gouvernement belge qui décide* ».

<sup>2</sup> Pour le détail des mesures, voir le site de la CSC ([www.lesconsequences.be](http://www.lesconsequences.be)), de la CNE (<http://www.jugezparvousememe.be/>) ou le dossier spécial de la FGTB dans « Syndicats », n°1, 13/01/2012.

<sup>3</sup> Un chômeur complet qui accepte un travail à temps partiel, peut, sous certaines conditions, percevoir une allocation en plus de sa rémunération. Elle vise à garantir un revenu global qui est au moins égal à l'allocation de chômage si l'emploi à temps partiel ne dépasse pas 1/3 temps ou supérieur à l'allocation de chômage si l'emploi à temps partiel dépasse 1/3 temps.

Quant à ceux qui n'ont pas encore d'emploi ou l'ont perdu, diverses recettes s'appliquent pour les activer dans leur recherche : stage d'attente allongé (rebaptisé stage d'insertion et conditionné aux résultats des contrôles de recherche d'emploi), contrôle de la disponibilité jusqu'à 58 ans, emploi convenable redéfini<sup>4</sup> ou encore dégressivité accélérée des allocations de chômage. Les allocations de chômage sont, au départ, légèrement plus importantes (65% au lieu de 60% du salaire plafonné) mais décroissent plus vite et plus fort pour atteindre un montant forfaitaire minimal en 3<sup>e</sup> période<sup>5</sup>.

Une fois venue la fin de la vie active, le calcul de la pension consacre cet esprit d'hyper activation. Sur une carrière complète, en moyenne un tiers de celle-ci est constitué de périodes assimilées, à savoir de moments où l'on ne travaille pas (service civile ou militaire, invalidité, crédit-temps, chômage, ...) mais qui comptent quand même comme des années de travail pour le calcul de la carrière. Le système de calcul est modifié. Résultat : quasi toutes ces formes d'inactivité pénalisent les futures pensions. Les périodes suivantes ne seront plus comptabilisées comme « assimilées » pour le calcul de la pension : le chômage en 3<sup>e</sup> période, la prépension à moins de 60 ans, le crédit-temps de fin de carrière entre 50 et 59 ans, les crédits-temps à temps plein de fin de carrière après 60 ans, le crédit-temps sans motif<sup>6</sup> supérieur au 1/5<sup>e</sup> temps.

### ... Pour vivre moins bien ?

Ce train de mesures justifie son austérité par la nécessité de réduire au maximum les dépenses. Dans les faits, on peut, d'une part, douter des effets escomptés en matière d'emploi et, d'autre part, pointer des effets contre-productifs sur le plan social (et donc aussi économique). Derrière ces mesures, c'est un véritable « descenseur social » qui se met en marche, selon l'expression d'Irène Kaufe<sup>7</sup>, et assure une descente sociale collective.

Le plan d'activation du comportement de recherche d'emploi a été lancé en 2004. Il participe d'une logique semblable aux mesures d'austérité du gouvernement papillon : miser sur les efforts des individus (responsabilisés, activés, ...) plutôt que sur le bien-être et la prospérité collectifs. Cette procédure de contrôle actif incarne une série de dogmes de type « qui travaille son employabilité trouvera un emploi », « qui demeure au chômage n'a pas assez cherché ou n'a pas assez de volonté ou est inadapté »<sup>8</sup>. Ces dogmes reposent eux-mêmes sur quelques dénis, entre autres à propos des caractéristiques du marché de l'emploi : fin du plein emploi et développement du chômage structurel de masse, installation d'un large précaire<sup>9</sup>, cette incertitude économique faite de faibles revenus, de CDD et d'interim qui n'est plus un passage dans une carrière mais un état de précarité devenue durable. Autant de faits qui ne sont pas récents et autant de critiques assénées par de nombreux acteurs depuis 8 ans déjà<sup>10</sup>. L'activation des chômeurs produit plus d'exclusion et de précarité. Faire pression sur eux, c'est au final faire pression sur les travailleurs ou autrement dit jouer

---

<sup>4</sup> « Jusqu'à présent, les chômeurs pouvaient en principe refuser des emplois qui les obligeaient à s'absenter de leur domicile pendant plus de 12 heures ou qui impliquaient plus de 4 heures de déplacement, sauf si l'emploi se trouvait dans un rayon de 25km du domicile. Cette distance est portée à 60km. Autrement dit: si l'Onem vous soumet un emploi à 55km de votre domicile et que vous mettez 2 heures et demie pour y arriver, portant ainsi le temps passé hors de votre domicile à 15 heures, vous ne pouvez en principe pas refuser cet emploi. On ne tient pas compte de la situation familiale ou de la capacité de travail ni des difficultés à se rendre à cet emploi en transports en commun. » Source : <http://www.lesconsequences.be/?p=16> . A noter qu'aucune amélioration n'est non plus proposée en matière de garde d'enfants ou de transports en commun.

<sup>5</sup> La première période correspond à la première année de chômage. La durée de la deuxième période est de maximum 2 ans. Elle varie selon le passé professionnel : minimum 2 mois + 2 mois par année de travail. La troisième période commence donc 14 à 36 mois après la perte d'un emploi. NB : être chômeur de longue durée, c'est en 3<sup>e</sup> période, ne signifie pas nécessairement ne pas avoir travaillé durant 14 à 36 mois, mais bien ne pas avoir eu de périodes continues de travail suffisamment longues pour prolonger la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> période.

<sup>6</sup> C'est à dire hors congé thématique (congé parental, pour soin à un proche, pour soins palliatifs et pour formation).

<sup>7</sup> Voir son interview intitulée « *Le descenseur social est en marche !* » dans la revue Contrastes publiée par les Equipes populaires en septembre 2012.

<sup>8</sup> Voir à ce sujet, notamment, l'entretien accordé par la ministre de l'Emploi, Monica de Coninck, le 24/01/12 à la Libre Belgique. <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/714994/monica-de-coninck-contrats-flexibles-pour-chomeurs-de-longue-duree.html>

<sup>9</sup> Voir notamment, CASTEL R., *La montée des incertitudes*, Seuil, 2009 ou SCHREUER F., « Qu'est-ce que le précaire ? », *in Politique*, n°46, octobre 2006 <http://politique.eu.org/spip.php?article333>

<sup>10</sup> Voir notamment « Entre activation et exclusion des chômeurs », carte blanche dans la Libre Belgique du 26/03/2010, signée par Pierre Devleeschouwer (directeur de la FeBISP), Claude Emonts (président de la Fédération des CPAS wallons) et Eric Mikolajczak, (secrétaire général de l'Interfédération des EFT et des OISP).

<http://www.lalibre.be/debats/opinions/article/571737/entre-activation-et-exclusion-des-chomeurs.html>

le jeu de la flexibilité, contribuer à dégrader les emplois et conditions de travail. En effet, si le volume global d'emploi augmente, c'est au prix de sa qualité : au niveau européen, « *des millions d'emplois à temps plein et à durée indéterminée ont été perdus et remplacés par des emplois à temps partiels* »<sup>11</sup>.

Néanmoins, le plan d'austérité choisit des mesures qui accentuent cette logique. Autrement dit, détériorera plus encore la vie des demandeurs d'emploi et les conditions du travail d'insertion socioprofessionnelle : plus d'activation, plus d'exclusion du chômage, moins de revenus de remplacement et pas d'amélioration de l'état du marché de l'emploi. Ce n'est pourtant pas faute de constater et dénoncer depuis plusieurs années la situation schizophrénique que vivent les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Déchirés entre leur vocation d'insertion, les injonctions politiques d'activation à tout prix et les besoins (non-rencontrés) d'une population de plus en plus en détresse, ils cherchent constamment un sens à leurs actions<sup>12</sup>.

Les mesures liées à l'activation de la recherche d'emploi interpellent donc au premier chef les entreprises d'économie sociale qui œuvrent à l'insertion socioprofessionnelle de personnes fragilisées, mais pas elles seules. La dégressivité accentuée et accélérée des allocations de remplacement vont pousser plus de personnes dans la pauvreté. Actuellement, 200.000 demandeurs d'emploi vivent déjà avec une allocation inférieure au seuil de pauvreté. Cela représente 61.6% des isolés (973 euros) et 92.4% des chefs de ménage (1.265 euros pour un adulte et un enfant à charge)<sup>13</sup>. L'application d'une 3<sup>e</sup> période forfaitaire minimale (dont on ignore encore le montant) et la suppression de l'AGR vont certainement enfler la tâche des associations et entreprises qui œuvrent à l'accès de tous aux besoins de base comme de logement, la santé, etc.

Les bénéficiaires de l'économie sociale ne sont pas les seuls concernés par le plan d'austérité. Celui-ci touche aussi les travailleurs et plus particulièrement les travailleuses. Or, l'économie sociale compte 66% de femmes dans ses rangs, contre 47% pour l'ensemble de l'économie<sup>14</sup>. Les entreprises d'économie sociale verront donc leurs travailleuses payer une austérité qui multiplie les injustices<sup>15</sup>.

Ce sont en effet les femmes<sup>16</sup> qui effectuent la grande majorité des crédits-temps (76%) et des congés parentaux (72%). Elles ont déjà les plus faibles pensions (629€/mois en moyenne contre 1287€/mois pour les hommes en moyenne en 2010<sup>17</sup>). Ce sont, elles aussi, qui sont les plus mobiles sur le marché de l'emploi et constituent la majorité des travailleurs de secteurs particulièrement précaires et pénibles (horeca, nettoyage, grande distribution, soins aux personnes, ...), etc. Ce sont surtout les femmes qui travaillent à temps partiel : 44% des femmes salariées sont à temps partiel.

Elles subiront le plus vivement les effets des mesures d'austérité : conciliation vie privée-vie professionnelle compliquée, pression vers les emplois précaires augmentée, et poussée vers la pauvreté (cf. diminution de la pension, diminution ou suppression des AGR). La pénibilité de certains métiers typiquement féminins sera assurément plus pesante, obligeant à choisir entre aménagement du temps de travail ou diminution de la pension.

---

<sup>11</sup> HERMAN G., *Travail, chômage et stigmatisation*, Bruxelles, De Boeck Université, 2007, p.14 cité in PIERSON P., « Le Monde fantastique de la recherche d'emploi (II), individus et recherche d'emploi au quotidien », CEFOC, 2011

[http://www.cefoc.be/IMG/pdf/Analyse\\_10\\_Cefoc\\_2011.pdf](http://www.cefoc.be/IMG/pdf/Analyse_10_Cefoc_2011.pdf)

<sup>12</sup> Voir, entre autres, KONSTANTATOS F., « Quel sens pour le travail social en insertion socioprofessionnelle aujourd'hui ? », SAW-B, 2011 [http://www.saw-b.be/EP/2011/A1106sens\\_travail\\_social.pdf](http://www.saw-b.be/EP/2011/A1106sens_travail_social.pdf)

<sup>13</sup> BODSON T., « Faites payer les pauvres... ils sont plus nombreux ! » in *Ensemble*, n°73, décembre 2011, p. 10 <http://www.asbl-csce.be/journal/JourColl73.pdf>

<sup>14</sup> *Les cahiers de l'économie sociale*, n°0, décembre 2011, p. 15

<sup>15</sup> Voir notamment GERARD L. « Le gouvernement qui n'aimait pas les femmes » in *La Libre Belgique*, 18/02/2012

<http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/article/720622/le-gouvernement-qui-n-aimait-pas-les-femmes.html> ou FPS, « Quel genre d'accord ? Entre les lignes de l'accord de gouvernement », février 2012.

<sup>16</sup> Voir, entre autres, KONSTANTATOS F., « Quel « genre » d'égalité hommes-femmes en économie sociale ? », SAW-B, 2011, <http://www.saw-b.be/EP/2011/A1109genre.pdf>

<sup>17</sup> Conseil des femmes francophones de Belgique : <http://www.cffb.be/component/content/article/110-10-recommandations-et-accord-gouvernement>

## Il était une fois...

### Un plan qui se trompe de cible<sup>18</sup>

Le discours qui justifie les plans d'austérité, belge et autres, est bien connu : « c'est une nécessité, un devoir à assumer, sinon ce sera pire ! Il faut rassurer les marchés. C'est évident : on s'est trop endettés ! Qui gère en bon père de famille sait qu'il faut équilibrer entrées et dépenses, alors maintenant il faut être raisonnable et faire ceinture, on n'a pas le choix ! »

Cette explication, c'est une histoire, un récit qui raconte comment on en est arrivé là. Les histoires ont un puissant pouvoir<sup>19</sup>. Elles créent une « communauté interprétative » et nous permettent d'appréhender le monde grâce au fait que nous en partageons une même vision. Les professionnels du marketing, gestionnaires des ressources humaines et autres directeurs de campagnes ne s'y sont pas trompés. Le storytelling est pour eux un efficace outil de persuasion<sup>20</sup>. Dès lors, il est intéressant de dérouler un peu le fil de cette histoire, et surtout de se pencher sur ce qu'elle prend soin de ne pas raconter ou ce qu'elle déforme. La manière dont les médias classiques ont relayé et contribué à façonner ce récit mériterait d'ailleurs une analyse fine.

Le nœud du problème serait situé dans un excès de dépenses publiques. Et celles-ci seraient plutôt dans le secteur social. La preuve, c'est dans ces dépenses qu'on sape ! Pourtant, en 2007, le déficit public moyen dans la zone euro n'était que de 0,6% du PIB. En 2010, il est passé à 7% et la dette publique a grimpé de 66 à 84% du PIB. Et cette évolution ne tient pas dans un investissement soudain et massif dans la santé, l'enseignement, ou l'accueil de la petite enfance. Au contraire, en proportion du PIB, les dépenses publiques au sein de l'UE sont stables, voire en baisse, depuis le début des années 90. Si notre endettement explose, c'est dû aux conséquences de la crise dites des « subprimes »<sup>21</sup> et au plan de sauvetage du secteur de la finance payé par les Etats<sup>22</sup>. Avant cette explosion, l'endettement a progressivement augmenté suite, non pas à une augmentation des dépenses, mais bien une diminution des recettes publiques. Cette diminution est due à la faible croissance économique d'une part, et à la politique fiscale d'autre part. Les états européens jouent en effet le jeu de la concurrence fiscale entre eux et pour attirer ou garder sur leur territoire les investisseurs, ils diminuent les impôts sur les sociétés, les hauts revenus et le patrimoine.

L'histoire que l'on nous raconte ne dit la vérité ni sur ce qui arrive aux dépenses publiques (elles n'ont pas augmenté) ni sur le rôle que pourrait jouer leur diminution pour réduire la dette. En effet, gérer en bon père de famille qui minimise ses dépenses pour cesser de vivre au-dessus de ses moyens et rembourser sa dette, c'est une image qui parle, une histoire connue. Mais gérer le budget d'un ménage et celui d'un état, ce n'est pas la même chose. La dette d'un état dépend du niveau de déficit mais aussi de l'écart entre le taux d'intérêt auquel l'argent a été emprunté et le niveau de croissance de son économie. En effet, si la croissance est inférieure au taux d'intérêt, ces derniers augmentent et gonflent le déficit total. Or les Etats européens se préoccupent plus d'austérité que de relance<sup>23</sup>.

### Un discours qui divise

Là où le bon père de famille et l'Etat se différencient encore, c'est que si ce premier peut difficilement augmenter sa rémunération, l'Etat, lui a la capacité d'élever ses rentrées. Or, les mesures du plan d'austérité choisissent d'alléger les dépenses et de faire contribuer l'ensemble de la population. Tandis

---

<sup>18</sup> Voir notamment les économistes atterrés, collectif d'une vingtaine de chercheurs universitaires et experts en économie, regroupés, avec d'autres citoyens non économistes, pour « impulser la réflexion collective et l'expression publique des économistes qui ne se résignent pas à la domination de l'orthodoxie néo-libérale ». <http://www.atterres.org/page/manifeste-d%C3%A9conomistes-atter%C3%A9s>

<sup>19</sup> Voir notamment BRUNER J., *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?*, éditions Retz, 2002.

<sup>20</sup> Voir SALMON C., *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et formater les esprits*, La Découverte, Paris, 2007.

<sup>21</sup> Un petit film d'animation vaut parfois plus qu'un long discours : voir « La crise du crédit » de Jonathan Jarvis [http://www.dailymotion.com/video/xkkusc\\_les-subprimes-pour-les-nuls\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xkkusc_les-subprimes-pour-les-nuls_news)

<sup>22</sup> Voir, par exemple, le coût du sauvetage des banques pour les citoyens : Financité, « Qu'a coûté la crise aux citoyens ? » <http://www.financite.be/s-in-former/bibliotheque.fr,11,3,2,1,2976.html>

<sup>23</sup> Ce terme n'est apparu dans le discours de l'UE que lors du sommet du 30/01/2012 <http://www.euractiv.com/fr/priorites/un-sommet-europ-en-pour-relancer-la-croissance-et-lemploi-news-510440>

que la possibilité d'augmenter les recettes en touchant aux portefeuilles les mieux garnis peine à se faire entendre<sup>24</sup> : pas d'impôt minimal des sociétés, pas d'impôt sur la fortune, pas de remise en question des intérêts notionnels.

Ceux qui souffriront le plus du programme d'austérité sont ceux qui ont déjà le moins : les femmes, les personnes sans emploi. Et la méthode pour faire passer ces mesures est simple : conjuguer le péremptoire « il n'y a pas le choix » avec la figure du chômeur en bouc-émissaire, nommé « ennemi public numéro 1 ». C'est en effet notoire, pas besoin des tabous du Soir<sup>25</sup> pour que le chômeur soit habituellement posé en fainéant, profiteur de la sécurité sociale, etc.

Ce procédé<sup>26</sup> est efficace car il arrange tant le patronat (qui peut faire pression en cascade sur les travailleurs, leurs salaires, ...) que les citoyens. Transformer les chômeurs en coupables permet en effet de trouver une explication à la situation et de se rassurer. Se rassurer sur le fonctionnement du système : cette situation a une explication, à force de sophisme et de fausse dialectique (quand on cherche vraiment du travail, on en trouve et si on n'en trouve pas, c'est qu'on n'a pas assez cherché ou qu'on ne veut pas en trouver pour continuer à frauder). Se rassurer aussi sur son propre sort. Si en tant que travailleur, on considère le chômeur comme son semblable, « parce que ça pourrait m'arriver aussi », on se retrouve sans défense devant la réalité, une angoissante impuissance, une situation contre laquelle on ne peut rien faire. Tandis qu'une fois le chômeur devenu responsable de ce qui lui arrive, le travailleur regagne un pouvoir imaginaire sur son sort : s'il travaille bien, lui, il pourra l'éviter, il peut résister à la fatalité. A lire les éditos comme les forums des journaux aux alentours de la grève générale du 30 janvier, nombreux sont ceux qui ont besoin de se rassurer.

Avant, les choses étaient plus simples. Il y avait ceux qui travaillaient et les pauvres qui relevaient de l'assistance, en périphérie de la société. Aujourd'hui, comme le décrit Didier Vrancken<sup>27</sup>, la précarité s'installe dans la société et rares sont ceux qui se considèrent à l'abri. Tout le monde est susceptible de verser un jour ou l'autre dans une relative exclusion. Dans ce contexte, on constate que la solidarité se ferait plus sélective : être solidaire si je veux, avec qui je veux... Par exemple via une « opération grand froid » lancée par la RTBF plutôt que par la sécurité sociale ?

## Une démocratie qui recule

Les mesures d'austérité ne sont pas seulement peu efficaces, contre-productives et injustes. Elles s'inscrivent également dans un recul global de la démocratie. La grève générale du 30 janvier dernier se justifie notamment par l'absence de concertation sociale. Si depuis des rencontres ont été organisées, les points sur lesquels les organisations syndicales ont pu être entendues concernent surtout des détails techniques<sup>28</sup>. L'esprit des mesures demeure tout à fait inchangé.

Evident, ce recul démocratique n'est pas le seul. « *Le groupe informe des investisseurs internationaux s'est maintenant établi par effraction comme tiers intrus au contrat social. La politique est faite par lui et selon lui. (...) Et il y a bien lieu de parler de monstruosité à propos de cette éviction du peuple, pourtant seul ayant droit légitime des politiques publiques, maintenant dépouillé de toute souveraineté et remplacé par le corps informe des créanciers internationaux* »<sup>29</sup>.

---

<sup>24</sup> « La banque nationale a fait savoir que les bénéfices des sociétés dans notre pays sont passés de 47 à 82 milliards entre 2000 et 2009. C'est 35 milliards de bénéfices en surplus, une progression de 75%. Moins d'un tiers de ces profits supplémentaires ont été réinvestis. Près d'un tiers est versé en cash aux actionnaires. Ceux-ci ont reçu pour 26 milliards de dividendes, trois fois plus qu'en 2000. Le reste de l'argent a été habituellement capitalisé par les sociétés », DECKERS G. (CSC, « une fiscalité juste peut rapporter 25 milliards », [http://www.hetgrotegeld.be/index.php/les\\_grosses\\_fortunes/detail\\_nodate/1081](http://www.hetgrotegeld.be/index.php/les_grosses_fortunes/detail_nodate/1081) ).

<sup>25</sup> <http://blog.lesoir.be/tabous/la-serie-tabous/>

<sup>26</sup> Voir ALLOUACHE A., « Haro sur les chômeurs », in *Ensemble*, n° 73, décembre 2011, pp. 14-17

<sup>27</sup> VRANCKEN D., *Social barbare*, Couleur Livres, 2010.

<sup>28</sup> Voir <http://www.lesreparations.be/>

<sup>29</sup> Frédéric Lordon le 15 janvier 2012 lors de la conférence internationale organisée par Attac France et Médiapart « Leur dette, notre démocratie », 3<sup>ème</sup> table ronde « Quels remèdes à la crise démocratique européenne ? » <http://www.france.attac.org/videos/leur-dette-notre-democratie-intervention-de-frederic-lordon>



Cette intrusion ne se manifeste pas que dans des gouvernements non-élus avec Papademos en Grèce ou Draghi en Italie importés de la banque Goldman Sachs sans passer par les urnes<sup>30</sup>. La perte de démocratie s'institutionnalise aussi dans les solutions que se donne l'Europe avec notamment son paquet de gouvernance économique pour surveiller les finances publiques (dit « Six Pack », cinq règlements et une directive), son mécanisme de stabilité européen (MES) et la règle d'or mise en place par le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG).

Le Six Pack « renvoie aux six actes législatifs destinés à rendre la gouvernance économique plus rigoureuse dans l'UE. Quatre propositions traitent de questions budgétaires, y compris de la réforme du pacte de stabilité et de croissance de l'UE, tandis que les deux autres portent sur l'identification et la correction effective des déséquilibres macroéconomiques au sein de l'UE et de la zone euro »<sup>31</sup>. Le Six Pack et le TSCG confirment surtout que le gouvernail des états est tenu par le triumvirat des marchés financiers, banques et agences de notation. « La Commission, la BCE et les Etats membres laissent les marchés financiers spéculer contre des dettes publiques qu'ils affirment garantir »<sup>32</sup>. Et pour ce faire, Six Pack et TSCG<sup>33</sup> renforcent la surveillance des positions budgétaires des états membres. Ils imposent d'inscrire dans les constitutions nationales qu'en cas de déficit supérieur à 0.5%, les états fautifs devront prendre des mesures de correction. « Les pays soumis à une Procédure de Déficit Excessif (pratiquement tous aujourd'hui) devront soumettre leurs budgets et des programmes de réformes structurelles à la Commission et au Conseil, qui donneront leur avis et surveilleront l'exécution du budget »<sup>34</sup>. Si les réformes ne portent pas les fruits escomptés, les pays déficitaires seront sanctionnés.

Par ailleurs, le mécanisme de stabilité européen (MES)<sup>35</sup> porte lui aussi quelques coups de butoir supplémentaires aux valeurs démocratiques, conjuguant puissance, ingérence et immunité.

Homologue européen du FMI, le MES rassemble les 17 pays membres de la zone euro et a mission d'assurer la stabilité de cette dernière. Pour ce faire, il constitue un capital de 700 milliards d'euros auquel chaque état-membre contribue selon une clé de répartition établie sur base du poids économique des états. Cette répartition détermine aussi le nombre de voix dont chaque membre dispose<sup>36</sup>. Les plus grosses parts de capital et les plus gros poids dans les décisions reviennent donc à l'Allemagne (27%), la France (20.5%), l'Italie (18%) et l'Espagne (12%). Pour la Belgique, cela représente 3.5% du capital, soit 24.5 milliards, à mettre à disposition dans les 5 ans par tranches de 20% (soit 4.9 milliards par an). Si le MES l'estime nécessaire, son directeur réclamera ces fonds non-libérés et *les membres du MES s'engagent de manière irrévocable et inconditionnelle à verser sur demande les fonds demandés par le directeur général en vertu du présent paragraphe dans les sept jours suivant la réception de ladite demande*<sup>37</sup>.

Le capital du MES doit servir à maintenir la stabilité en finançant des Etats qui n'arriveraient pas à emprunter directement auprès des marchés financiers. S'il ne suffit pas, le MES emprunterait à son tour auprès des marchés. Les prêts du MES sont soumis à de strictes conditionnalités : en plus d'accepter la règle d'or qui oblige à limiter les déficits publics, les états emprunteurs doivent aussi se soumettre aux politiques économiques, appelées « protocoles d'accord », qui accompagnent les prêts comme les « plans d'ajustement structurel » connus des pays du sud dans les années 80 ou de la Grèce aujourd'hui. Ces conditionnalités sont établies par la Commission européenne (en liaison avec la Banque centrale européenne (BCE) et le FMI), trois organes qui échappent au contrôle citoyen).

<sup>30</sup> Voir ROCHE M., « Goldman Sachs, le trait d'union entre Mario Draghi, Mario Monti et Lucas Papademos », in *Le Monde*, 14/11/11 [http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/11/14/goldman-sachs-le-trait-d-union-entre-mario-draghi-mario-monti-et-lucas-papademos\\_1603675\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/11/14/goldman-sachs-le-trait-d-union-entre-mario-draghi-mario-monti-et-lucas-papademos_1603675_3214.html)

<sup>31</sup> <http://www.european-council.europa.eu/home-page/highlights/on-the-way-to-agreement-on-the-six-pack.aspx?lang=fr>

<sup>32</sup> STERDYNIK E., « Mécanisme Européen de Stabilité, où est la bourde historique ? », <http://atterres.org/article/mes-o%C3%B9-est-la-bourde-historique>

<sup>33</sup> <http://www.cadtm.org/L-austerite-a-marche-forcee-10>

<sup>34</sup> STERDYNIK E., *Idem*

<sup>35</sup> <http://www.european-council.europa.eu/media/582863/06-tesm2.fr12.pdf>

<sup>36</sup> Article 4.7

<sup>37</sup> Article 9.3

Le MES est, lui aussi, au-dessus de tout contrôle démocratique. Il est dirigé par un conseil de gouverneurs non-élus<sup>38</sup> et ceux-ci, tout comme leur président, le directeur général et les autres agents du MES, « ne peuvent faire l'objet de poursuites à raison des actes accomplis dans l'exercice officiel de leurs fonctions et bénéficient de l'inviolabilité de leurs papiers et documents officiels »<sup>39</sup>. Laquelle immunité ne peut être levée que par le directeur du MES pour les agents ou par le conseil pour ses membres, le directeur ou le président.

Ces attaques à la démocratie et ce passage en force de mesures libérales rappellent la « stratégie du choc » décrite par Naomi Klein<sup>40</sup>. Celle-ci considère que l'état de choc dû aux traumatismes que peuvent représenter des catastrophes naturelles (Katrina, le tsunami de 2004, etc.) ou des changements de régime (Pinochet, etc.) est propice à l'adoption de mesures ultra-libérales (privatisation de l'énergie ou de la sécurité sociale, etc). L'UE se considère sans doute épargnée par les éléments comme par les dictateurs, elle n'en est pas moins en train de confier sa gouvernance à des politiciens (y compris d'extrême droite en Grèce) non-élus et à des techniciens dispensés de rendre des comptes aux citoyens.

### **L'économie sociale pour écrire une autre histoire ?**

L'économie sociale ne peut être que profondément interpellée par les mesures d'austérité du gouvernement Di Rupo et leur contexte européen. Pour ses travailleurs et travailleuses, pour ses usagers, pour ses finalités... et aussi pour son actualisation de la démocratie.

C'est parce qu'elles portent un autre projet de société que les entreprises sociales inscrivent les principes démocratiques au cœur de leur identité. Et ce faisant, elles inventent de nouvelles pratiques et se posent en acteurs politiques, de ceux qui démocratisent l'économie pour une société plus égalitaire<sup>41</sup>.

Quand la démocratie recule pour laisser place à une société qui choisit de produire encore plus d'inégalités et plus de pauvreté, ces entreprises ont un rôle à jouer. Pas seulement assurer leur survie et remplir au mieux leur mission sociale. C'est nécessaire pour limiter les effets d'exclusion et de pauvreté mais cela ne suffirait pas.

Il s'agit aussi de nouer des alliances, refuser, résister et faire d'autres propositions. Celles-ci ne manquent pas, du côté syndical, associatif, citoyen et universitaire. Actuellement, les alliances se nouent mais encore trop ponctuellement, autour de projets concrets, et plutôt en faveur de contacts interpersonnels. Il est nécessaire que ces alliances prennent une autre ampleur, entre organisations qui s'entendent sur une vision globale de l'économie et de la démocratie. L'économie sociale, même si elle peine à faire mouvement, porte une responsabilité pour amener ces alliances à se consolider sur des objectifs politiques plus globaux.

Il est rassurant de constater qu'hors des cercles habituels de progressistes, des voix de plus en plus nombreuses, de scientifiques, d'intellectuels de tous bords<sup>42</sup> relaient cette nécessité de retour à la politique, l'urgence de reprendre un contrôle citoyen de l'économie. Ce n'était pas aussi vrai il y a encore quelques années. Ces voix renforceront l'action et les interpellations des mouvements sociaux et des citoyens.

---

<sup>38</sup> Article 5

<sup>39</sup> Article 35

<sup>40</sup> KLEIN N., *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre.*, Actes Sud, 2008.

<sup>41</sup> *On ne peut avoir la république dans la société tant qu'on a la monarchie dans l'entreprise* (Marc Sangnier, cité par ROSANVALLON P., *L'âge de l'autogestion*, Editions du Seuil, 2010, p. 48-49)

<sup>42</sup> Pensons par exemple à J.Stiglitz, [http://www.lemonde.fr/economie/article/2010/05/22/joseph-stiglitz-l-austerite-mene-au-desastre\\_1361520\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2010/05/22/joseph-stiglitz-l-austerite-mene-au-desastre_1361520_3234.html)

Des idées dominent par leur puissance, mais aussi par notre consentement. Nombreux sont ceux qui partagent l'analyse de la situation, qui constatent l'injustice croissante s'installer dans la société. « *Et pourtant, jusqu'ici, le plus souvent, la précarité et la peur de l'avenir empêchent l'adhésion à une modification profonde [de cette] société* »<sup>43</sup>.

Surmonter cette peur, dépasser la rhétorique habituelle (martellement du « on n'a pas le choix » et ressort du bouc émissaire qui consiste à trouver un coupable tout désigné, comme le chômeur par exemple) et s'informer sont une première étape. « *Si on laisse les sujets médicaux aux médecins (...) et ainsi de suite avec chaque corporation, alors on est dans un système où chaque corporation fait les choses pour son intérêt. La démocratie, ça nécessite le débat et l'équilibre dans le débat. Les choses changeront le jour où on regardera tous les gens qui ont le vrai pouvoir. Et le contrôle ça commence par le regard* »<sup>44</sup>.

Ensuite, les propositions d'actions ne manquent pas : interpellier les parlementaires<sup>45</sup> qui doivent encore ratifier les traités européens (notamment le MES), organiser un audit citoyen de la dette publique<sup>46</sup> et plus largement mettre en débat la politique économique européenne. Pour construire une autre Europe, plus démocratique et plus sociale. « *Au lieu de la politique de concurrence, faire de « l'harmonisation dans le progrès » le fil directeur de la construction européenne. Mettre en place des objectifs communs à portée contraignante en matière de progrès social comme en matière macroéconomique (des GOPS, grandes orientations de politique sociale)* »<sup>47</sup>.

## Pour aller plus loin

- KLEIN N., *La stratégie du choc*, Actes Sud, 2008
- Les économistes atterrés : <http://atterres.org/>
- Roosevelt 2012, un collectif et 15 réformes pour changer la donne : <http://www.roosevelt2012.fr/>
- Ne laissez pas échapper les grosses fortunes : [http://www.hetgrotegeld.be/index.php/les\\_grosses\\_fortunes/Nouvelles/show](http://www.hetgrotegeld.be/index.php/les_grosses_fortunes/Nouvelles/show)
- Collectif pour un audit citoyen de la dette publique : <http://www.audit-citoyen.org/>
- Recours au conseil d'Etat contre les garanties octroyées par l'Etat belge dans le cadre du sauvetage de Dexia : <http://www.cadtm.org/Dexia-demande-au-Conseil-d-Etat-de>

---

<sup>43</sup> LEPAGE H., « L'hégémonie et le politique » : <http://blogs.politique.eu.org/L-hegemonie-et-la-politique>

<sup>44</sup> Christophe Deloire, auteur de *Circus Politicus*, lors de l'émission « Tout autre chose » sur La Première, le 7/03/12 <http://www.rtf.be/radio/podcast/player?id=1695593>

<sup>45</sup> <http://www.interpellation-mes.be/>

<sup>46</sup> <http://www.audit-citoyen.org/>

<sup>47</sup> Mesure 17 proposée par les économistes atterrés : <http://www.atterres.org/page/manifeste-d%C3%A9conomistes-atter%C3%A9s>